

Présentation de l'initiative « Foi d'Abraham » (Rm 4, 15-22) Nouvelle édition (MàJ 13.10.19)

Voir aussi : Ma contribution personnelle envisagée à l'initiative « Foi d'Abraham », M. R. Macina

1. Fondements bibliques et théologiques

C'est d'une foi sans défaillance qu'il considéra son corps déjà mort - il avait quelque cent ans... (Rm 4, 19).

Si j'en crois les confidences reçues au fil des années écoulées, je suis loin d'être le seul à avoir été confronté - voire à l'être encore - à des situations identiques ou analogues à celles auxquelles j'ai fait, durant des décennies, des allusions critiques sporadiques, quoique modérées et respectueuses des personnes, dans certaines de mes publications ¹. Plus récemment, ayant constaté l'inefficacité de mes démarches de « correction fraternelle » ² auprès de certains membres du clergé local et de responsables laïcs de la Pastorale, j'ai pris des dispositions, dont je me permets d'exposer les principales à celles et ceux qui liront ces pages, ne serait-ce que pour bénéficier de leur discernement éventuel et partager avec eux mes expériences sur ce point et sur d'autres ³.

Tout d'abord, j'ai cessé complètement de tenter d'intéresser les responsables paroissiaux, à l'état des relations et des échanges en matière de foi et de tradition religieuse entre l'Eglise et le judaïsme. En effet, en quelque trente ans de cette 'militance' et à la faveur des nombreux contacts que j'ai pu avoir avec des clercs et des fidèles catholiques à son propos, force m'a été de prendre acte du manque d'intérêt général (sauf glorieuses et rarissimes exceptions), du clergé paroissial et des laïcs en charge de la Pastorale, pour la lente mais sincère redécouverte que fait l'Eglise, depuis le concile Vatican II - et plus spécialement suite à la Déclaration *Nostra Aetate*, § 4 ⁴, et aux dizaines de documents y afférant qui ont suivi -, du patrimoine spirituel commun qui existe entre Juifs et Chrétiens, et dont il convient que les chrétiens prennent connaissance, pour l'apprécier à sa juste valeur et comprendre l'apport théologique et spirituel considérable qu'il constitue pour leur foi et leur compréhension du mystère de la vocation conjointe des « deux [peuples] dont [le Christ] a fait un en Sa chair » (Ep 2, 14).

Ensuite, en accord avec mon épouse, qui est solidaire du projet et accepte d'affecter une partie de sa maison à l'accueil des personnes qui y participeront et aux activités

¹ Voir mes articles: « Un projet universitaire avorté poursuivi par d'autres voies (Nouvelle édition) » ; Quand l'âge ou un CV peu classique sont causes du refus d'une proposition d'un enseignement chrétien bénévole (MàJ 05.06.19).

² Cf. Mt 18, 15-18.

³ « Passe encore d'écrire, mais instruire à cet âge! » À l'origine de l'initiative «Foi d'Abraham» (MàJ 14.06.19).

⁴ Voir le texte de cet important document, en ligne sur le site du Vatican.

que générera cette initiative, il a été décidé de lui donner le nom de « Foi d'Abraham »⁵. Et ce non pas - comme on pourrait le penser - uniquement pour des raisons symboliques, mais pour bien marquer de quel esprit doivent être celles et ceux qui décideront de se joindre à cette initiative, à quelque niveau d'engagement que ce soit. Abraham sera leur modèle et leur protecteur céleste. En effet, l'Écriture insiste trop sur le fait que la foi d'Abraham lui valut d'être reconnu Juste par Dieu, pour qu'il s'agisse d'une simple remarque incidente et sans portée. Qu'on en juge par les citations suivantes, au contexte desquelles il convient d'être attentif.

a) Ancien Testament

Il était sans enfants, celui à qui Dieu avait promis une descendance, en ces termes :

Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre: quand on pourra compter les grains de poussière de la terre, alors on comptera tes descendants! (Gn 13, 16).

Après ces événements, la parole de L'Eternel fut adressée à Abram, dans une vision: « Ne crains pas, Abram! Je suis ton bouclier, ta récompense sera très grande. » Abram répondit: « Mon Seigneur L'Eternel, que me donnerais-tu? Je m'en vais sans enfant... » Abram dit: « Voici que tu ne m'as pas donné de descendance et qu'un des gens de ma maison héritera de moi Alors cette parole de L'Eternel lui fut adressée: « Celui-là ne sera pas ton héritier, mais bien quelqu'un issu de ton sang. » Il le conduisit dehors et dit: « Lève les yeux au ciel et dénombre les étoiles si tu peux les dénombrer » et il lui dit: « Telle sera ta postérité. » (Gn 15, 1-5)

Et l'Écriture de commenter :

Abram crut en L'Eternel, qui le lui compta comme justice. (Gn 15, 6)⁶.

Et à nouveau :

...je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de ses ennemis. (Gn 22, 17).

Notons encore qu'Abraham ne possédait pas une once de terre dans le pays où il résidait, alors que Dieu lui avait fait cette promesse solennelle :

A ta postérité je donne ce pays, du Fleuve d'Egypte jusqu'au Grand Fleuve, le fleuve d'Euphrate... (Gn 15, 18).

En outre, c'est alors qu'il approchait de l'âge de cent ans et qu'il était toujours sans descendance et sans possession foncière en terre de Canaan, que Dieu lui fait cette promesse inouïe :

¹ Lorsqu'Abram eut atteint quatre-vingt-dix-neuf ans, L'Eternel lui apparut et lui dit : Je suis El Shaddaï, marche en ma présence et sois parfait. ² J'institue mon alliance entre moi et toi, et je t'accroîtrai extrêmement. ³ Et Abram tomba la face contre terre. Dieu lui parla ainsi : ⁴ Moi, voici mon alliance avec toi : tu deviendras père d'une multitude de nations. ⁵ Et l'on ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations. ⁶ Je te rendrai extrêmement fécond, de toi je ferai des nations, et des rois sortiront de toi. ⁷ J'établirai mon alliance entre moi et toi, et ta race après toi, de génération en génération, une

⁵ Cf. Rm 4, 16.

⁶ Thématique que reprend le NT : Rm 4, 3.9.11.22 ; Ga 3, 6 ; Jc 3, 23

alliance perpétuelle, pour être ton Dieu et celui de ta race après toi. ⁸ À toi et à ta race après toi, je donnerai le pays où tu séjournes, tout le pays de Canaan, en possession à perpétuité, et je serai votre Dieu. (Genèse 17, 1-8).

Saraï, la femme d'Abraham, est englobée dans la prophétie faite par Dieu à son Serviteur :

Je la bénirai et même je te donnerai d'elle un fils; je la bénirai, elle deviendra des nations, et des rois de peuples viendront d'elle." (Gn 17, 15-21 = Gn 18, 10-15)

On eût pu croire qu'après tant d'aléas et de prodiges, la cause de la justice d'Abraham fût entendue, mais Dieu, dans Sa mystérieuse sagesse, en avait décidé autrement, comme le relate le récit biblique :

Après ces événements, il arriva que Dieu *éprouva* Abraham et lui dit: « Abraham! Abraham! » Il répondit: « Me voici! » Dieu dit: « Prends ton fils, ton unique, que tu chéris, Isaac, et va-t'en au pays de Moriyya, et là tu l'offriras en holocauste sur une montagne que je t'indiquerai. » (Gn 22, 1-2).

L'épreuve divine va jusqu'à l'extrême limite : après avoir lié son fils unique sur le bûcher, Abraham brandit le couteau du sacrifice sur la victime. Alors, et alors seulement, Dieu intervient :

L'Ange dit: « N'étends pas la main contre l'enfant! Ne lui fais aucun mal! Je sais maintenant que tu crains Dieu: tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique [...] Je jure par moi-même, parole de L'Eternel : parce que tu as fait cela, que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de ses ennemis. Par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre, parce que tu m'as obéi. » (Gn 22, 12.16-18).

b) Nouveau Testament

C'est en faisant allusion à Abraham que Jean le Baptiste reprend durement des pharisiens et des Sadducéens qui venaient recevoir son baptême de pénitence :

et ne vous avisez pas de dire en vous-mêmes: Nous avons pour père Abraham. Car je vous le dis, Dieu peut, des pierres que voici, faire surgir des enfants à Abraham. (Mt 3, 9 = Lc 3, 8)

Et à la protestation des Juifs qui avaient cru en lui et qu'il ne ménageait pas, bien qu'ils aient revendiqué leur filiation abrahamique (Jn 8, 33), Jésus rétorque:

« Si vous êtes enfants d'Abraham, faites les oeuvres d'Abraham ». (Jn 8, 39).

Et d'ajouter :

Abraham, votre père, exulta à la pensée qu'il verrait mon Jour. Il l'a vu et fut dans la joie (Jn 8, 56)

Quant à Paul, le motif de la foi d'Abraham a incontestablement constitué pour lui une révélation, concernant la justification des nations sans la circoncision ni la pratique de la loi. Qu'on en juge par les passages suivants :

Que dit en effet l'Ecriture? Abraham crut à Dieu, et ce lui fut compté comme justice. (Rm 4, 3).

Cette déclaration de bonheur s'adresse-t-elle donc aux circoncis ou bien également aux incirconcis? Nous disons, en effet, que la foi d'Abraham lui fut comptée comme justice. (Rm 4, 9).

[Abraham] reçut le signe de la circoncision comme sceau de la *justice de la foi* qu'il possédait quand il était incirconcis; ainsi devint-il à la fois le père de tous ceux qui croiraient étant incirconcis, pour que la justice leur fût également comptée, et le père des circoncis, qui ne se contentent pas d'être circoncis, mais marchent sur les traces de la foi qu'avant la circoncision eut notre père Abraham. De fait ce n'est point par l'intermédiaire d'une loi qu'agit la promesse faite à Abraham ou à sa descendance de recevoir le monde en héritage, mais par le moyen de la *justice de la foi*. (Rm 4, 11-13).

Aussi dépend-il de la foi, afin d'être don gracieux, et qu'ainsi la promesse soit assurée à toute la descendance, qui se réclame non de la Loi seulement, mais encore de la foi d'Abraham, notre père à tous, (Rm 4, 16).

Ainsi Abraham crut-il en Dieu, et ce lui fut compté comme justice. Comprenez-le donc: ceux qui se réclament de la foi, ce sont eux les fils d'Abraham. Et l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les nations par la foi, annonça d'avance à Abraham cette bonne nouvelle: En toi seront bénies toutes les nations. Si bien que ceux qui se réclament de la foi sont bénis avec Abraham qui a cru. (Ga 3, 6-9).

...afin qu'aux païens adviene, dans le Christ Jésus, la bénédiction d'Abraham et que par la foi nous recevions l'Esprit de la promesse. (Ga 3, 14).

Même argumentation dans l'Épître aux Hébreux :

Par la foi, Abraham obéit à l'appel de partir vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit ne sachant où il allait. (He 11, 8).

Par la foi, Abraham, mis à l'épreuve, a offert Isaac, et c'est son fils unique qu'il offrait en sacrifice, lui qui était le dépositaire des promesses, (He 11, 17).

Même argumentation dans l'Épître de Jacques :

Veux-tu savoir, homme insensé, que la foi sans les œuvres est stérile? Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres quand il offrit Isaac, son fils, sur l'autel? Tu le vois: la foi coopérait à ses œuvres et par les œuvres sa foi fut rendue parfaite. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Ecriture: *Abraham crut à Dieu, cela lui fut compté comme justice* et il fut appelé ami de Dieu. Vous le voyez: c'est par les œuvres que l'homme est justifié et non par la foi seule. (Jc 2, 20-24)

Au terme de ce substantiel survol biblique des mises à l'épreuve d'Abraham, dont l'illustre patriarche sortit vainqueur, et de la 'canonisation' néotestamentaire de ce motif, on comprendra que les initiateurs du projet religieux ici présenté aient fait de lui leur intercesseur et protecteur, certains qu'ils sont que celui qui a cru contre toute espérance et traversé de telles épreuves, soutiendra la patience et la détermination de celles et ceux qui l'ont pris pour modèle.

2. Fondements rabbiniques

TB Sanhedrin 111b [Les massacres perpétrés par les Egyptiens] entraînèrent un châtiment pour Moïse, notre maître. Il a dit en effet [au Seigneur] *Depuis que je me suis présenté à Pharaon en ton nom, le sort de ce peuple a empiré* (Ex 5, 23). Le

Saint, béni soit-Il, lui a répondu : « Comme je regrette ceux qui ont disparu et qui ne se retrouveront plus ! Je me suis maintes fois révélé comme Dieu Tout-Puissant à Abraham, à Isaac et à Jacob, et ils n'ont jamais murmuré contre ma façon d'agir ; ils ne m'ont jamais demandé : Quel est ton nom ?

J'avais dit à Abraham *Lève-toi, parcours cette contrée de long en large, car c'est à toi que je la destine* (Gn 13, 17), mais lorsqu'il eut besoin d'un lieu pour enterrer Sarah, il n'en trouva pas, si bien qu'il fut obligé d'acheter un terrain, qu'il paya quatre cents sicles d'argent. Et pourtant il n'a pas murmuré contre ma façon d'agir.

J'avais dit à Isaac *Demeure dans ce pays-ci, je serai avec toi et je te bénirai* (Gn, 26, 3), mais lorsque ses serviteurs voulaient de l'eau pour boire, ils n'en trouvaient qu'au prix de querelles, ainsi qu'il est dit *Les pâtres de Gerar cherchèrent querelle à ceux d'Isaac, en disant : l'eau est à nous* (Gn 26, 20). Et pourtant ils n'ont jamais murmuré contre ma façon d'agir.

J'avais dit à Jacob : *Cette terre sur laquelle tu reposes, je la donne à toi et à ta postérité* (Gn 28, 13), mais lorsqu'il voulut planter sa tente, il ne trouva pas d'emplacement pour le faire, si bien qu'il dut acheter une terre qu'il paya cent kessita. Et pourtant il n'a pas murmuré contre ma façon d'agir. Aucun d'eux ne m'a demandé ; Quel est Ton Nom ? Et toi tu m'as demandé tout d'abord quel était mon nom, et maintenant tu me dis *Tu es loin d'avoir sauvé ton peuple* (Ex 5, 23). *Eh bien, tu vas être témoin de ce que je vais faire à Pharaon* (Gn 6, 1)...

3. Qui peut être concerné par l'initiative « Foi d'Abraham », et de quels charismes peut-on éventuellement l'enrichir ?

D'entrée de jeu, je me permets d'apporter mon témoignage personnel en tant qu'initiateur de ce projet. Je rappelle, pour mémoire, qu'à l'instar des péripéties de la vocation d'Abraham (mais sans oublier la différence abyssale entre mon infime personne et ce géant de sainteté), plus de soixante années de mon existence se sont écoulées depuis l'expérience spirituelle intime bouleversante qui m'a introduit dans le mystère de la vocation, distincte mais indissociable, des « *deux [peuples] dont [le Christ] a fait un* » (cf. Ep 2, 14). Il n'en fallait pas plus pour que je me sente concerné par les aléas de l'existence du patriarche.

Parvenu au soir de ma vie, j'avais pris conscience que, si je n'avais pas rêvé cela, et si je n'étais pas responsable de l'échec de mes tentatives de sensibiliser mes coreligionnaires à ce mystère et à l'évolution positive impressionnante de la perception ecclésiale du peuple juif, de sa foi et de ses observances religieuses, je ne serais pas quitte envers Dieu en prenant prétexte de cet état de choses pour renoncer à agir, et rejeter sur autrui la responsabilité de ma défection.

J'ai fait allusion plus haut ⁷ à l'opposition ou à l'indifférence auxquelles je me suis heurté, non sans prendre soin de situer cet échec dans le contexte général des mentalités socioreligieuses d'aujourd'hui, extrêmement défavorable à celles et ceux qui avancent en âge, ou sont atteints de maladies plus ou moins handicapantes, ou dépourvus de ressources, de relations, et sans notoriété médiatique.

⁷ Voir, ci-dessus, notes 2 et 4.

Ma méditation assidue des épreuves d'Abraham, telles que relatées dans les Ecritures, a fini par me convaincre que cet exemple, si transcendant et inaccessible qu'il puisse paraître, constituait un signe, imitable moyennant les transpositions et les adaptations nécessaires, tant par moi-même que par celles et ceux

- qui cheminant dans la foi seule et sans consolation, ou en butte à l'incompréhension ou à la contradiction de leur entourage, peinent à suivre ce qui leur semble être l'appel de Dieu, ou se croient abandonnés de Lui;
- ou qui, dépourvus de moyens, de considération et d'écoute, se sentent inutiles et oubliés, alors qu'ils pourraient contribuer, de quelque façon, à l'entraide et rendre des services autour d'eux, en fonction de leurs possibilités ;
- ou qui, handicapés, ou limités dans leurs déplacements et/ou dans leurs capacités intellectuelles - aspirent à se rendre utiles malgré tout en quelque manière.
- Etc.

3. Une expérience soumise au discernement ecclésial

Désireux d'inscrire la présente initiative dans la vie de l'Eglise, j'ai tenu, en tant qu'initiateur, à en informer l'autorité épiscopale de mon lieu de résidence, en sollicitant son discernement, ainsi que son agrément éventuel du projet et des modalités de son fonctionnement, selon les dispositions canoniques en vigueur en la matière. Je puis témoigner que j'ai bénéficié d'écoute et d'encouragement.

Pour l'heure, l'ensemble des démarches de sensibilisation à ce projet sont en cours. J'informerai régulièrement les visiteurs de cette rubrique de l'évolution et des progrès éventuels de la diffusion et de la réception de l'initiative.

(A suivre)

© Menahem R. Macina

Texte mis en ligne sur Academia.edu, le 11 juillet 2019.

Mises à jour : 15.07.19 ; 13.10.19...